

Mobilisons nous pour réduire nos déchets

Trier nos déchets ménagers, amener nos emballages papier, carton ou verre dans des conteneurs dédiés... c'est devenu une habitude pour bon nombre d'entre nous.

Pourtant il est nécessaire de ne pas relâcher notre effort pour produire moins de déchets et trier plus et mieux. Pour cela, certains gestes simples sont très efficaces. A titre d'exemple, une tonne collectée par le camion des ordures ménagères coûte trois fois plus cher, traitement inclus, qu'une tonne collectée sur les différents points d'apports volontaires répartis sur le territoire.

Pour sa part, la collectivité développe autant que possible de nouvelles filières pour retraiter plus efficacement les déchets comme ce fut le cas récemment pour les emballages plastiques ou encore les cartons de pizza.

Au quotidien, une ambassadrice du tri mène également un travail essentiel de sensibilisation et de pédagogie auprès du grand public. Au contact des enfants dans les écoles, au collège, ou plus largement des habitants sur les événements du territoire ou dans les montées d'immeubles, elle sensibilise et informe la population sur les enjeux et le fonctionnement de la collecte sélective des déchets. Un travail de fourmi qui jour après jour porte ses fruits.

Alors un doute, une question ? N'hésitez pas à la contacter.

Didier Rambaud
Président de la communauté
de communes de Bièvre Est

Joseph Charvet
Vice-président
en charge de la gestion des déchets

Le quotidien de l'ambassadrice du tri

Tout au long de l'année, l'ambassadrice du tri de la communauté de communes sillonne le territoire et se rend dans les écoles et au collège pour sensibiliser les enfants au tri des déchets, qu'il s'agisse de la valorisation de différentes filières ou le gaspillage alimentaire et le compostage. Ces animations sont adaptées selon le niveau scolaire :

• maternelles et élémentaires :

- ▶ Sensibilisation au tri des déchets
- ▶ Atelier papier recyclé
- ▶ Atelier compostage
- ▶ Initiation au devenir des déchets ainsi que leur valorisation
- ▶ Fabrication d'instruments de musique avec des matériaux recyclés
- ▶ Visites du centre de tri de Penol
- ▶ Réduction des déchets à la source : comment réduire sa poubelle ?
- ▶ Démonstration d'un lombricomposteur
- ▶ Installation de composteurs dans les écoles (dernièrement à Bizonnnes et à l'école maternelle d'Apprieu)



• collège et lycée :

- ▶ Mise en place du compostage au sein du collège Liers et Lempes : installation de 3 composteurs ainsi que mise en place du tri des déchets fermentescibles à la cantine
- ▶ Sensibilisation au gaspillage alimentaire
- ▶ Tri sélectif des déchets
- ▶ Visite de déchèteries

Des actions à pérenniser pour atteindre l'objectif de réduction des déchets fixé à 30 % pour 2017 dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Création d'une mallette «Tri Too» au collège



Emiline, Shanna et Rémi sont élèves de 3^e au collège Liers et Lempes. Ils ont choisi, dans le cadre d'un projet d'étude de création d'entreprise, de développer une mallette pédagogique sur le thème du tri des déchets. Notre ambassadrice du tri les a accompagnés tout au long du projet afin de leur donner les éléments nécessaires à la partie technique, notamment pour les différentes consignes de

tri et répondre à toutes leurs interrogations.

Cette mallette faite à partir de matériaux recyclés, destinée aux écoles, contient divers outils permettant de mieux comprendre le tri des déchets :

- ▶ jeu de l'oie sur le thème de la déchèterie
- ▶ jeu de tri des emballages (papiers, verre, plastiques) avec les différents bacs
- ▶ fiches métiers (gardien de déchèterie, ambassadeur du tri ...)
- ▶ exercices sur le tri et bibliographie
- ▶ diaporama sur le fonctionnement d'une déchèterie.

Nous les félicitons encore pour cette belle initiative.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'été des déchèteries

Apprieu :

Lundi	9h-12h	
Mardi		14h-18h
Mercredi	9h-12h	
Jeudi		
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h

Beaucroissant :

Lundi		14h-18h
Mardi		
Mercredi		14h-18h
Jeudi		
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h

Chabons :

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h	
Mercredi		14h-18h
Jeudi		
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h



Des infos sur la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective ?

Contactez Caroline Pierre au 04 76 06 98 98. Ambassadrice du tri, Caroline est chargée de sensibiliser, informer, conseiller et promouvoir le tri des déchets d'emballages auprès des ménages. Elle dispose pour cela d'outils de communication adaptés et distille tout un tas d'autres conseils destinés à faciliter le tri.

N'hésitez plus, contactez la.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352, rue Augustin Blanchet
38690 Colombe

Tél. 04 76 06 10 94

Conception : service communication
Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps, 04 76 06 10 45
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales par l'imprimerie des Eaux Claires, Echirolles, 04 76 09 34 14

ZOOM SUR.....



Du nouveau dans vos consignes de tri Les boîtes carton de pizza se recyclent !

Suite à l'étude sur l'impact des restes alimentaires solides ou liquides sur la recyclabilité des emballages papier-carton souillés associés réalisée par le département Tri et Recyclage d'Eco-Emballages, vous pouvez désormais déposer vos boîtes carton de pizza dans le conteneur jaune, à condition qu'elles soient vidées de tout contenu alimentaire. Elles seront ainsi recyclées de la même manière que les autres emballages cartonnés.



Ces boîtes, après un passage au centre de tri et leur mise en balles, rejoindront l'usine de recyclage où après une phase de pulpage (carton mélangé avec de l'eau afin d'obtenir une pâte) et de désencrage elles serviront à la fabrication de nouveaux produits tels que : cartons bruns d'emballages, papier cadeau, papier toilette...

Rappelons également que les gros cartons doivent impérativement être déposés à la déchèterie.



Réduisons la quantité de verre dans nos ordures ménagères



d'Euros/an sont perdus uniquement en régions Rhône-Alpes et Bourgogne), cela représente également un danger pour les agents de collecte des ordures ménagères ainsi que les agents du tri qui peuvent se blesser.

Les 3 étapes clés du recyclage :

1^{ère} étape : le tri à la maison

Je dépose dans les conteneurs à verre les pots, bocaux et bouteilles en verre (sans les bouchons) et sans les laver !

Interdits : la vaisselle, les miroirs, les ampoules, les pots de fleurs en céramique, les bouchons et les capsules.

2^e étape : le recyclage dans la verrerie

Le verre récupéré sur le territoire de Bièvre Est est transporté à la verrerie de Labégude (07) où il est alors trié une nouvelle fois afin de retirer tous les éléments gênants (étiquettes, saletés etc). Il est ensuite broyé pour obtenir du calcin, brûlé à 1500°C, afin d'obtenir une pâte de verre liquide prenant alors la forme de nouveaux emballages verre.

3^e étape : l'embouteillage

Chaque bouteille est ensuite refondue selon la commande. Aujourd'hui, la grande majorité des emballages en verre contient de la matière recyclée.

Le verre est un pionnier de la collecte sélective puisqu'il se recycle depuis plus de 40 ans. Son recyclage est essentiel car il permet d'économiser nos ressources naturelles (dont le sable de silice) servant à sa fabrication. De plus, il s'agit d'un matériau écologique qui se recycle à l'infini... pour peu que l'on dépose ces bouteilles et pots dans le conteneur prévu à cet effet.

En moyenne, chaque français consomme 40kg/an d'emballages en verre. Pourtant seulement 28 kg seront recyclés. Les meilleurs pays européens atteignent pour leur part les 90 % de recyclage du verre. Outre l'aspect économique (10 Millions